



HAL
open science

Les échelles de la représentation et de l'aménagement du territoire

Jérôme Monnet

► **To cite this version:**

Jérôme Monnet. Les échelles de la représentation et de l'aménagement du territoire. Beatriz NATES. Territorio y cultura: del campo a la ciudad. Últimas tendencias en teoría y método. Memorias del Primer Seminario Internacional sobre Territorio y Cultura, Quito: Abya Yala/ Manizales (Colombia): Alianza Francesa/Universidad de Caldas, Departamento de Antropología y Sociología, pp.109-141, 1999. halshs-00124392

HAL Id: halshs-00124392

<https://shs.hal.science/halshs-00124392>

Submitted on 14 Jan 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES ECHELLES DE LA REPRESENTATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE¹

Jérôme MONNET

Institut Universitaire de France

/

Département de Géographie et Aménagement,
Université Toulouse-Le Mirail
31058 Toulouse cedex 1, FRANCIA

Introduction : aménager

Les réflexions présentées ici s'inscrivent dans le cadre d'un questionnement plus général sur les conditions de l'aménagement du territoire, cette expression ("aménagement du territoire") étant prise dans son sens le plus large concernant tout type d'action visant à organiser l'espace, incluant le sens restreint plus commun des politiques d'aménagement mises en œuvre par les autorités publiques.

Un des postulats de départ est que tout aménagement du territoire cherche à satisfaire un ou plusieurs objectifs de celui qui aménage. Dans cette perspective, le territoire apparaît à la fois comme une extériorité physique qui impose certaines conditions et limitations à l'action humaine, et comme un instrument pour réaliser tel ou tel objectif d'un individu ou d'une collectivité. Aménager le territoire, c'est alors chercher à réduire les limitations et à augmenter l'instrumentalisation positive des ressources territoriales. Ici, nous identifions donc les acteurs sociaux comme des acteurs géographiques, et nous chercherons à comprendre comment leurs représentations de ce qu'est le territoire organisent leurs actions et les aménagements.

Il n'existe donc pas de territoire en soi, mais seulement un territoire pour quelqu'un, qui peut être un acteur aussi bien individuel que collectif (les collectivités vont de la famille ou du groupe d'amis jusqu'à l'État et à l'organisation supranationale). Pour comprendre les conditions de l'aménagement du territoire, il faut comprendre ce qu'est le territoire pour chaque type d'acteurs géographiques. La problématique de la relativité culturelle s'exerce ici, car la notion même de territoire présente une grande variabilité entre les différentes sociétés. Il apparaît également une forte variabilité selon la position toujours changeante d'un acteur géographique dans le système d'acteurs sociaux (par exemple, car le territoire d'un bébé n'est pas de la même nature que ceux d'un enfant qui marche ou d'un adulte, etc.).

Définissons maintenant l'acteur géographique à travers son action sur le territoire, par l'aménagement territorial. Rappelons que l'aménagement territorial inclut autant les planifications et politiques exercées par les autorités publiques que les actions quotidiennes d'arrangement de son environnement physique par l'individu (depuis la décoration du logement jusqu'aux stratégies d'accès à des ressources économiques –sur les différents types de

¹ version française de la communication présentée en espagnol lors du *Primer Seminario Internacional "Territorio y cultura: del campo a la ciudad. Últimas tendencias en teoría y método"*, Universidad de Caldas, Departamento de Antropología y Sociología, Manizales, Colombia, 13-15.X.1999

marchés—, politiques, symboliques, etc.). Dans tous les cas, l'action sur le territoire est prédéterminée par la conception même de ce qu'est le territoire et par la position qu'occupe l'acteur dans le système social ; plus précisément, l'action est conditionnée autant par la représentation que l'acteur a du territoire et de l'espace que par celles qu'il a de la société et de lui-même.

Parvenus à ce point, il apparaît nécessaire de préciser jusqu'à quel point sont opposés conceptuellement " espace " et " territoire " dans les sociétés modernes occidentalisées : le premier terme renvoie plutôt à une abstraction, à l'idée d'étendue, de vide, d'immensité ; par contraste, le second évoque davantage quelque chose de concret, de limité, de repéré. De ce point de vue, le processus de " conquête de l'Amérique " apparaît liée à l'identification du " Nouveau Monde " comme espace vierge destiné à la concrétisation des rêves et des désirs européens qui ont conditionné la construction des actuels territoires américains.

L'espace est l'idée abstraite de la géométrie ; le territoire en revanche est le résultat de l'expérience, la somme de tous les lieux concrets avec lesquels l'individu est en relation à travers le temps : passé (expériences des lieux remobilisées par la mémoire), présent (l'expérience et l'action immédiates, en ce lieu), futur (projets, anticipations, expectatives).

L'hypothèse présentée ici est qu'il existe une correspondance entre les échelles de la représentation du territoire et celles de l'aménagement et de l'action territorialisée.

En géographie, " échelle " a deux usages. L'un, très précis et strict, se réfère à la mesure mathématique du rapport géométrique entre un espace donné et sa représentation cartographique : il s'agit du rapport entre deux distances mesurées avec la même norme, l'une dans l'espace géographique et l'autre dans l'espace cartographique. L'échelle 1/100.000 signifie donc que la distance entre deux points de l'espace représenté est divisée par 100.000 dans la représentation. La sélection des échelles cartographiques se fait pour des raisons techniques et pratiques, liées à la taille optimale utile de la carte ou du plan, à la surface de l'espace concret que l'on cherche à représenter, et à la quantité d'information que l'on veut localiser sur la carte. La sélection de l'échelle se fait donc en fonction des intérêts de l'utilisateur final de la carte. Dans cet usage du terme " échelle ", 1/10.000 est une grande échelle (elle représente en grand une petite superficie), 1/500.000 est une petite échelle (elle représente en plus petite une plus grande superficie).

Mais il existe un autre usage social et géographique de l'échelle, non pas technique et cartographique, mais conceptuel : il s'agit d'indiquer un niveau pertinent d'organisation de l'espace, et plus un rapport géométrique. Dans ce cas, tout est à l'inverse du premier cas : une grande échelle, c'est une organisation ou un phénomène sur d'une grande surface ; une petite échelle, une petite surface. Il y a donc une certaine contradiction formelle entre les deux usages d' " échelle " : quand l'armée ou la guérilla lance une opération " à grande échelle ", il est nécessaire d'utiliser des cartes à petite échelle pour la représenter.

Cette contradiction formelle est partiellement résolue quand on précise qu'il s'agit des échelles de la représentation géométrique d'un côté et des échelles de l'action géographique (ou aménagement territorial) de l'autre. Selon le moment de l'action, un usage est favorisé par rapport à l'autre, mais ils participent finalement tous deux aux processus de représentation et de décision. La représentation comme l'aménagement sont des actions, qui contribuent à la définition de l'acteur et du territoire : nous allons maintenant en voir les implications en ce qui concerne des acteurs dominants des derniers siècles.

Représentation et aménagement du territoire par les institutions modernes

Exemple de la relation entre aménagement territorial et définition d'un acteur géographique, la construction de l'État moderne, à partir de la Renaissance européenne, a été

conditionnée par la superposition progressive d'une administration rationalisée, d'un territoire continu et d'un peuple politiquement homogénéisé. La colonisation des Amériques accéléra le processus en Europe même, car les colonies permirent l'expérimentation " grandeur nature " des nouveaux types de gouvernement et la concrétisation des nouvelles formes de relation entre gouvernants et gouvernés. Dans cette perspective, on peut interpréter les réformes politiques et administratives à partir du XVIIe siècle (Révolution anglaise) et du XVIIIe (réformes des Bourbons, révolutions états-unienne et française) comme la modernisation et la " nationalisation " (Sur, 1985) rétro-actives de l'État par les nations émergentes, créées par les États.

La même chose a pu être dite des républiques américaines au cours du XIXe siècle : la modernité européenne a créé les concepts de citoyenneté et de souveraineté qui ont guidé les créoles dans leurs exigences indépendantistes. Une fois créés les États, le premier travail politique des élites locales volontaristes fut de créer la Nation et le corps citoyen au nom duquel elles avaient obtenu l'identification d'un nouvel État. Celui-ci était censé être souverain sur une étendue exclusive (son " territoire ") et les populations qu'elle abritait, mais il ne correspondait certainement pas à la décision d'un peuple uni, qui n'existait pas avant que la nouvelle entité territoriale apparaisse.

Dans ce contexte, on a commencé à utiliser scientifiquement le concept de territoire dans la seconde moitié du XIXe siècle, avec la création de la géographie universitaire et en relation avec les stratégies de colonisation de l'époque : il s'agissait de faire l'inventaire des ressources humaines et physiques des territoires contrôlés par un État donné. Du côté européen, les géographes français préparent et accompagnent les expéditions d'exploration et de colonisation en Afrique ; du côté américain, la création de la Société Mexicaine de Géographie et de Statistique correspond à la conquête du territoire " intérieur ". C'est avec ces objectifs que la première tâche de la géographie moderne fut de compléter la cartographie des territoires appropriés pour assurer à l'État le contrôle de leurs ressources. Cette situation explique la relation historique qui a existé entre 1) un mode de représentation de l'espace, la carte, 2) le point de vue d'un acteur dominant, l'État, et 3) la conception du territoire comme une étendue " aréolaire " (Monnet 1999) définie par l'exercice d'une souveraineté exclusive.

Pour le point qui nous intéresse ici, ce contexte a eu deux conséquences principales. La première est cette domination, liée à l'histoire culturelle de la modernité occidentale, d'une conception particulière du territoire : celui-ci est vu comme la propriété continue et exclusive d'une " autorité " déterminée juridiquement, une " personne " institutionnelle qui incarne et réifie un acteur collectif (l'État, l'Église, les Propriétaires, etc.). La seconde conséquence est qu'une représentation spécifique du territoire correspond étroitement aux logiques de cet acteur institutionnel moderne : il s'agit de la carte, image en deux dimensions des territoires soumis à l'action et dont l'échelle est déterminée par les objectifs et les compétences de l'acteur individuel ou collectif concerné (gouvernements locaux ou nationaux, etc.). De ce point de vue, la carte qui obéit à la géométrie euclidienne est la représentation cohérente du concept " occidental moderne " (Berque 1990) de territoire.

De cette façon, les individus qui constituent et " agissent " l'acteur institutionnel adoptent une vision abstraite, cartographique, aréolaire, du territoire. Cela a des implications sur l'aménagement institutionnel du territoire : une importance beaucoup plus grande est accordée aux usages localisés qu'à ceux qui ne s'inscrivent pas de façon durable dans l'espace ; plus généralement, on cartographie les usages davantage que les valeurs, les valeurs quantifiables plus que les valeurs intangibles, les formes géométriques plus que les imaginaires, etc. Cette instrumentalisation spécifique du territoire aboutit à ce que le territoire ne change pas de nature quand on change d'échelle (nous concevons que c'est toujours le même territoire), alors qu'il change de nature quand on change l'acteur qui le définit : quelle que soit la taille de l'espace considéré, une propriété privée, une aire administrative, une circonscription électorale, la zone

de chalandise ou d'approvisionnement d'un acteur économique, etc., sont des territoires d'essence différente.

Cependant, cette façon de se représenter le territoire n'est pas la seule qui se puisse concevoir, comme nous allons le voir maintenant avec l'exemple de territoires qui changent de nature quand on change d'échelle.

Les coquilles de l'être humain : les territoires sensibles

La conception classique (" occidentale moderne ") du territoire suppose qu'il existe une réalité permanente et objective, distincte de la réalité propre des acteurs qui s'approprient un espace ou exercent leurs compétences sur lui. En revanche, à partir des années 1970, des géographes ont commencé à conceptualiser le territoire comme une valeur, instable et variable selon le système de valeurs en vigueur en un espace-temps donné (la culture) et selon le rapport de forces dans lequel se trouve immergé l'acteur géographique (cf. Malmberg, Raffestin, Sack, Taylor) : le territoire n'est plus socialement pertinent alors que comme valeur, la territorialité. D'une certaine façon, plusieurs auteurs aboutissent aujourd'hui à considérer que le territoire représente la relation entre l'acteur (le sujet) et l'espace (l'objet) : on parle de " territorialité médiatrice " (Di Méo), de " médiation territorialisée " (Lévy) ou de " médiance " (Berque ; il s'agit du sens donné par l'être humain à sa relation avec le milieu).

Une des conséquences conceptuelles de ces points de vue sur le territoire est de déplacer radicalement l'attention du territoire objectivé et de sa représentation concrétisée par la carte, vers l'acteur géographique élémentaire et sa représentation mentale du monde et de son environnement. Cela a amené la géographie culturelle contemporaine à se rapprocher des sciences cognitives (Copeta 1994). Cela fait bien sûr plusieurs décennies que les psychologues travaillent sur la perception et ses mécanismes. Désormais, ils collaborent plus étroitement avec les neurologues pour approcher les processus cognitifs (Houdé 1998, Jacob 1998). Cependant, il existe toujours un certain décalage entre les échelles et les thèmes d'étude des sciences cognitives (l'individu, les processus corporels, les pathologies, les finalités ergonomiques) et ceux des sciences sociales (les processus sociaux et culturels, les structures économiques et politiques, etc.).

Je ne connais que peu d'exemples de tentatives pour combler théoriquement et empiriquement ce décalage. La plus connue semble être celle d'Edward Hall (1966) avec la " proxémique ", utilisée par exemple par Jerry Moore (1999) dans son étude des places et des espaces publics dans les Andes précoloniales. Ici, je m'inspirerai davantage de la tentative de Abraham Moles de créer une " psycho-géographie " (1992), à cause de l'attention qu'il porte au problème des échelles. Ce psychologue a identifié ce qu'il appelle les " coquilles " de l'être humain, c'est-à-dire les différents horizons en fonction desquels l'individu organise sa relation au milieu et au monde. Bien qu'au cours du temps Moles ait changé le nombre des " coquilles " de cinq à huit, la première fut toujours le corps et la dernière le monde, la coquille centrale étant représentée par le logement. Ces coquilles correspondent à ce que les géographes sont habitués à considérer comme des échelons ou des niveaux d'organisation de l'espace, mais centrés sur le sujet géographique.

La différence introduite par cette perspective est qu'il n'est pas question ici de changer de point de vue, mais au contraire de conserver le même, celui de l'individu sur son univers. Ainsi, dans le cas des " coquilles de l'être humain ", le changement d'échelle implique un changement radical dans la nature du territoire (ou, autrement dit, dans la relation avec le territoire), parce que le sujet passe d'une première coquille, le corps, instrument d'une relation essentiellement physique avec l'environnement, à une dernière coquille (le vaste monde), avec laquelle la relation s'établit essentiellement par l'imagination. Les seuils entre les différentes

coquilles sont d'ailleurs définis en fonction de l'équilibre entre les divers processus cognitifs qui mobilisent les mécanismes de la perception directe et les représentations mentales.

Dans cette perspective, comment le territoire change-t-il de nature quand on change d'échelle ? Depuis la coquille du corps humain, le point de vue sur l'environnement apparaît égo-centré : il définit la sphère spatiale dont on peut avoir une expérience physique directe et immédiate. Il en va déjà autrement avec le logement, qui se présente comme un échelon territorial, une territorialité particulière construite par un mélange de familiarité physique et d'intensité émotionnelle liée à la remémoration et à l'incorporation d'expériences passées. A cette échelle, il y a évidence et certitude cognitive que la pièce voisine continue d'exister derrière la porte fermée, sans changements concrets : notre imagination est à la fois fortement limitée par le souvenir précis de notre expérience du lieu et fortement stimulée par la multiplicité des souvenirs qui y sont associés.

Les conséquences du changement d'échelle apparaissent encore plus drastiques quand on réfléchit à l'autre extrémité de la chaîne cognitive qui nous met en relation avec notre environnement : le "vaste monde" existe d'abord comme un territoire imaginé (au sens où Anderson a parlé de "*imagined communities*") ; ce territoire est approprié essentiellement par l'intermédiaire de l'imagination, c'est-à-dire la mobilisation et re-création personnelle de représentations publiques, qui est confrontée aux expériences directes de très peu des endroits qui composent le monde. Le "monde" est avant tout une idée, un concept, un territoire mental dont la définition dépend surtout du système de représentation de l'univers propre à une culture. De ce point de vue, il s'agit d'un territoire totalement "allo-centré" (centré sur l'altérité, hors de l'ego, par opposition aux territoires "égocentrés" dont nous avons déjà parlé). La conception du monde oriente la conduite de l'acteur géographique dans ce territoire étranger et inconnu. Les ajustements entre la conception du monde et la conduite dans le monde sont une des façons d'aménager ce type de territoire, à travers des expériences qui valident ou invalident les représentations préalables et permettent l'adaptation de l'acteur et/ou celle du territoire.

Entre ces deux extrêmes des territoires égocentrés (la coquille familière du corps) et allocentrés (l'horizon flou du monde), on trouve la plupart des niveaux d'organisation socio-spatiale considérés par la géographie et les sciences sociales : les lieux d'habitation, de travail, de consommation et de loisir, les quartiers, les champs, les villages, les villes, les régions, les pays, les continents... La nature de chaque type de territoire, sa réalité propre pour l'individu, change selon l'importance relative de l'expérience directe ou de la représentation sociale et de l'imagination, dans la connaissance et l'action. Dans cette perspective, la taille est déterminante pour définir le type de territoire. Suivant sa taille, un territoire peut être *défini* par :

- l'appropriation physique réactualisée en permanence d'une petite étendue (la pièce, la maison, la cour, le jardin) ; cette échelle constituerait les *territoires de l'intimité* ;
- l'appropriation régulière d'une étendue plus grande grâce à des trajectoires répétées qui quadrillent l'espace avec un réseau d'usages et d'habitudes (la rue, le quartier, le village, les champs), et entre les mailles duquel les vides sont comblés par l'imagination, elle-même structurée par un abondant corpus de représentations sociales ; il s'agirait ici des *territoires de la familiarité* ;
- l'appropriation d'une étendue encore plus grande (la ville entière, la région, le pays) dépend de la représentation sociale de la "communauté imaginée" qui lui correspond, complétée par l'expérience directe mais pas fréquente de quelques lieux concrets qui lui donnent corps (le sièges des autorités politico-administratives, les concentrations commerciales, les foires, les gares, les destinations de vacance, les monuments, etc.) ; je suggère de désigner cette échelle comme celle des *territoire de la gouvernance*, car c'est généralement à ce niveau que s'instituent les autorités et que s'organise politiquement une société, à mi-chemin entre les territoires de la familiarité et ceux de l'altérité ;
- enfin, un territoire peut être défini par l'identification de fragments de l'univers (le continent, la planète) dont l'existence est assurée presque uniquement par l'information et l'imagination, c'est-

à-dire par l'intermédiaire du corpus de représentations culturellement disponibles dans une société donnée (la mondialisation de la communication de masse a fortement augmenté ce corpus) ; à cette échelle se trouvent les *territoires de l'altérité*, connus comme domaines de l'étrangeté.

Conclusion : la rencontre de deux perspectives

L'aménagement territorial résulte d'une combinaison de ces deux modes fondamentaux de représentation du territoire, la représentation " objective " (dépersonnalisée) dominée par la rationalité occidentale moderne, la représentation " subjective " élaborée dans le cadre d'une expérience personnalisée et vernaculaire de l'environnement et du milieu. Ces deux modes de territorialisation de l'espace coexistent autant dans les objets que dans les sujets. Ainsi, les espaces concrets sont organisés autant par les actions de planification et de mise en ordre du territoire par les acteurs institutionnels et productifs que par les actes quotidiens des habitants. Par ailleurs, les acteurs géographiques changent d'attitude vis-à-vis du territoire quand ils changent de rôle : les mêmes peuvent aménager le territoire comme un objet clos défini par la compétence exercée à un moment donné et à un autre moment peuvent l'aménager comme une valeur symbolique, affective et fluide.

Il reste à évoquer les conflits de légitimité. Durant les premiers siècles de la modernité occidentale, le territoire aréolaire et cartographiable a été imposé comme le seul espace socialement légitime, au sujet duquel le plus important était de connaître ses limites et son propriétaire ou souverain (c'est-à-dire l'entité qui a une compétence exclusive sur lui). Du coup, les luttes pour la reconnaissance d'une culture marginalisée ont dû passer par la reconnaissance d'un territoire propre, exclusif, par l'inscription d'une cellule supplémentaire sur la cartes de toutes les cellules qui constituent ensemble le territoire de l'humanité. Ce mouvement a rencontré ses propres limites, car le principe d'égalité supposerait que la reconnaissance de tout nouvel acteur impliquerait de lui donner le territoire où exercer sa souveraineté. Non seulement cela promeut la fragmentation, la ségrégation et la sécession, mais aussi cela ne laisse pas de place à la reconnaissance des territoires des genres, des âges, des classes, des affinités électives, des mémoires communes, etc., qui s'entremêlent à tous les autres types de territoire.

Il est donc temps de considérer le territoire comme un problème sensible, qui ne peut appartenir à personne parce qu'il est extrêmement important pour beaucoup d'individus et de collectivités différentes, avec diverses raisons. Pour que les territoires ne demeurent pas comme terre brûlée après avoir été rasés ou aliénés, il est temps d'aménager le territoire partagé, avec beaucoup de précautions, comme l'espace où nous devons réarticuler toutes nos territorialités.

Références bibliographiques :

- ANDERSON, Benedict, 1983. *Imagined communities. Reflections on the origin and spread of nationalism*. London/New York : Verso.
- BAILLY, A., FERRAS, R., & PUMAIN, D. (dir.), 1992. *Encyclopédie de géographie*. Paris: Economica, 1132 p.
- BERQUE, Augustin, 1990. *Médiance. De milieux en paysages*. Montpellier : Reclus, 163 p. (Géographiques).
- 1996. *Être humains sur la terre. Principes d'éthique de l'écoumène*. Paris : Gallimard/Le débat, 212 p.
- COPETA, Clara. 1994. " Géographie phénoménologique et sciences cognitives : un parcours ". *Géographie et cultures* n°9, p.45-55.
- DELER, Jean Paul, 1981. *Genèse de l'espace équatorien. Essai sur le territoire et la formation de l'Etat national*. Paris: A.D.P.F. /I.F.E.A. (Recherches sur les grandes civilisations).
- DI MEO, Guy. 1994. " Epistémologie des approches géographiques et socio-anthropologiques du quartier urbain ". *Annales de géographie* n°577, p.255-275 (Armand Colin).
- GARCIA CANCLINI, Nestor. 1995. *Consumidores y ciudadanos. Conflictos multiculturales de la globalización*. México D.F. : Grijalbo, 1995, 198 p.
- HALL, Edward T. 1966. *The Hidden Dimension* (edición utilizada : *La dimension cachée*. Paris: Le Seuil/Points Essais, 1996, 256 p.).
- HOUDE, Olivier & alii. 1998. *Vocabulaire de sciences cognitives. Neuroscience, psychologie, intelligence artificielle, linguistique et philosophie*. Paris: PUF, 418 p. (Psychologie et science de la pensée).
- JACOB, Pierre. 1998. "Voir" n'est pas toujours "voir". *La Recherche* n°309, mai 1998, p.62-65.
- LEVY, Jacques, 1996. *Le monde pour Cité*. Paris : Hachette, 143 p. (Questions de politiques)
- MALMBERG, Torsten, 1980. *Human territoriality. Survey of behavioural territories in man*. The Hague-Paris-New York: Mouton Publishers (New Babylon, Studies in Social Sciences).
- MOLES, Abraham. 1992. " Vers une psycho-géographie ". In : BAILLY, Antoine, FERRAS, Robert, & PUMAIN, Denise (dir.). *Encyclopédie de géographie*. Paris : Economica, p.179-205.
- MONNET, Jérôme, 1998. " La symbolique des lieux: pour une géographie des relations entre espace, pouvoir et identité ". *CYBERGEO* n°56, 12 pages (revue électronique: www.cybergeopresse.fr)
- 1999. Globalización y territorializaciones "areolar" y "reticular": los casos de Los Angeles y la Ciudad de México. In : *V Seminario Internacional de la Red Iberoamericana de Investigadores sobre Globalización y Territorio. Memorias (del 21 al 24 de septiembre de 1999. Toluca, México)*. Toluca (México): Universidad Autónoma del Estado de México. CD-ROM
- MONNET, Jérôme (dir.), 1996. *Espace, temps et pouvoir dans le Nouveau Monde*. Paris: Anthropos-Economica, 460 p.
- 1999. *La ville et le pouvoir en Amérique : les formes de l'autorité*. Paris : L'Harmattan, 190 p. (Géographie et cultures).
- 2000. *L'urbanisme dans les Amériques: modèles de ville et modèles de société*. Paris: Karthala.
- MOORE, Jerry, 1999. " La place dans les Andes anciennes ". In : Monnet, J. (dir.), *La ville et le pouvoir en Amérique : les formes de l'autorité*. Paris : L'Harmattan, p.35-50.
- RAFFESTIN, Claude, 1980. *Pour une géographie du pouvoir*. Paris: Litec, 250 p.
- SACK, Robert David, 1981. "Territorial bases of power", in: BURNETT, A.D. & TAYLOR, P.J. (eds.), *Political studies from spatial perspectives*. Chichester (N.Y.): John Wiley & Sons, p.53-71.
- SUR, Serge, 1985. "La France dans le monde", *Encyclopaedia Universalis*, Symposium "Les enjeux", p.1002-1008, Paris.
- TAYLOR, Peter J., 1985, "Territory, state and nation", *Political Geography: World Economy, Nation-State and Locality*. London: Longman, p.95-140.
- TUAN, Yi-Fu, 1977. *Space and Place: the perspective of experience*. Minneapolis: The University of Minnesota Press, 240 p.
- ZUÑIGA, Victor (coord.). 1998. *Voces de la frontera. Estudios sobre la dispersión cultural en la frontera México-Estados Unidos*. Monterrey (Mex.) : Universidad Autónoma de Nuevo León, 1998, 300 p.